

Dirigeant de pompes funèbres

Pompes funèbres — direction et pilotage d'une entreprise funéraire

La mission

Le dirigeant de pompes funèbres porte la responsabilité juridique, financière et humaine de sa structure. Il garantit la conformité réglementaire, pilote l'activité et engage la réputation de l'entreprise.

Activités principales

- Pilotage de l'entreprise : stratégie, gestion financière et ressources humaines.
- Conformité : habilitation préfectorale, réglementation funéraire, devis et contrats.
- Management des équipes : recrutement, formation, organisation du travail et des astreintes.
- Relations institutionnelles : mairies, crématoriums, cimetières, assureurs, réseaux.
- Réponse aux appels d'offres et conventions avec les collectivités.
- Qualité de service : protocoles internes et satisfaction des familles.

Conditions d'exercice

- Responsabilité juridique personnelle : l'habilitation du préfet est attachée à la personne.
- Disponibilité permanente : l'activité funéraire fonctionne 7 jours sur 7.
- Charge mentale élevée : arbitrages financiers, humains et de gestion de crise.
- Présence terrain attendue, notamment pour les cérémonies sensibles ou protocolaires.

Compétences et qualités attendues

- Solide connaissance de la réglementation funéraire et des obligations légales.
- Compétences de gestion : comptabilité, trésorerie, droit des sociétés, paie.
- Leadership, sens du service et exigence éthique.
- Capacité de négociation avec collectivités, fournisseurs et partenaires.
- Vision long terme et gestion du stress.

Formation et accès au métier

Pour créer ou reprendre une entreprise, le dirigeant doit justifier d'une capacité professionnelle (diplôme ou expérience de direction dans le secteur) et obtenir l'habilitation du préfet. Les parcours combinent expérience du funéraire et compétences de gestion.

Évolutions possibles

Développement de l'entreprise (agences, rachats), création de services nouveaux (cérémonies personnalisées, prévoyance) ou mandats de représentation professionnelle.

Rémunération indicative

Très variable selon la taille et la rentabilité de l'entreprise : rémunération de dirigeant et dividendes, proportionnels aux risques et aux responsabilités portés.